

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 7 mai 2019 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, **mardi 28 mai 2019 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Sont absents :

Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

- ❖ Réouverture de la séance
- 14- Adoption de l'ordre du jour
- 15- Vente de l'ancienne unité d'urgence
- 16- Mandat à l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce pour évaluation forestière
- 17- Offre de service de LNA pour la caractérisation – eau potable
- 18- Adoption du règlement 178-2019
- 19- Adoption du règlement 179-2019
- 20- Règlement 174-2019 – fin de la démarche d'approbation
- 21- Avis de motion
- 22- Réduction du terme de remboursement règlement d'emprunt 162-2017 pour le dernier financement
- 23- Autorisation financement permanent du règlement 166-2018 (modifier par le règlement 172-2018)
- 24- Appel d'offres pour acquisition de matériel roulant
- 25- Appel d'offres pour acquisition d'accessoires de matériel roulant
- 26- Transfert budgétaire dans projets d'investissement (clôture soccer vs jeux d'eau
- 27- Nomination d'un élu(e) pour représenter la Municipalité sur le conseil d'administration de l'organisme Défi Saint-Honoré
- 28- Priorisation du rang 9 pour réparation de chaussé
- 29- Heures d'hiver des employés de la voirie
- 30- Départ des pompiers Pascal Carrier et Max Létourneau
- 31- Mandat au notaire Mario Mathieu pour notarié l'achat du terrain de l'entreprise A. Champagne

- 32- Vente de bric-à-brac sans permis
- 33- Demande d'assistance au Pacte rural régional pour télécommunication
- 34- Demande d'un support financier de 1 000 \$ du Club de Motoneigiste Beaux Sentiers
- 35- Lettre d'appui pour la demande du Club Motoneigiste Beaux Sentiers dans le programme du Pacte rural régional pour travaux dans les sentiers
- 36- Demande d'autorisation de passage sur le territoire pour le Bar Traffic
- 37- Demande de budget supplémentaire pour WSP Groupe – Route 269
- 38- Contrat de l'adjointe administrative
- 39- Période de Questions
- 40- Fermeture de la séance

#### ❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

#### 14- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2019-05-150** Il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

#### 15- VENTE DE L'ANCIENNE UNITÉ D'URGENCE

- 2019-05-151** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a acheté une nouvelle unité d'urgence pour le service des incendies ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a mis en vente l'ancienne unité d'urgence ;

**Considérant** qu'une personne, madame Marie-Pier Chloé Deblois, a fait part de son intérêt pour le véhicule et a proposé un montant de 3 500 \$ taxes incluses ;

**Considérant** que la proposition de 3 500 \$, taxes incluses, est la meilleure proposition que la Municipalité a obtenue ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'offre de 3 500 \$, taxes incluses, et cède le véhicule à madame Marie-Pier Chloé Deblois.

#### 16- MANDAT À L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS DE LA BEAUCE POUR ÉVALUATION FORESTIÈRE

- 2019-05-152** **Considérant** que le conseil municipal désire avoir la valeur réelle du terrain du Lac Georges (lot 5 060 445) ;

**Considérant** que l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce propose de faire l'évaluation pour un montant de 1 080 \$ plus taxes ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce pour effectuer l'évaluation du lot 5 060 445.

#### **17- OFFRE DE SERVICE DE LNA POUR LA CARACTÉRISATION – EAU POTABLE**

Sujet reporté

#### **18- ADOPTION DU RÈGLEMENT 178-2019**

**2019-05-153** **Considérant** qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 mai 2019 ;

**Considérant** qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 7 mai 2019 ;

**Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 178-2019 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil adopte le règlement numéro 178-2019 décrétant une dépense de 1 417 232 \$ et un emprunt de 939 773 \$ pour des travaux de réfection dans la route 269 entre les rues Lachance et Mercier et affectant, pour la dépense prévue à ce règlement, le solde de la dette à long terme des règlements n° 101-2010 et 143-2015.

#### **19- ADOPTION DU RÈGLEMENT 179-2019**

**2019-05-154** **Considérant** qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 mai 2019 ;

**Considérant** qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 7 mai 2019 ;

**Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 179-2019 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil adopte le règlement numéro 179-2019 modifiant le règlement de taxation 173-2018 et abrogeant le règlement 175-2019.

#### **20- RÈGLEMENT 174-2019 – FIN DE LA DÉMARCHE D'APPROBATION**

**2019-05-155** **Considérant** qu'il y a eu adoption du règlement 174-2019 décrétant que les deniers excédentaires provenant des règlements n° 101-2010 et n° 143-2015, déjà contractés, peuvent être affectés à d'autres fins,

soit pour l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue principale entre les rues Bellegarde et Mercier ;

**Considérant** que ce règlement n'a plus d'utilité, car il n'a plus de raison d'être ;

**Considérant** que le règlement a été envoyé au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour approbation ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire mettre fin à la procédure d'approbation au MAMH ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la Municipalité à mettre fin au processus d'approbation du règlement 174-2019.

## **21- AVIS DE MOTION**

Monsieur Charles Bolduc donne l'avis de motion qu'un règlement d'emprunt pour l'installation d'un relais de télécommunication sera déposé lors d'une séance ultérieure après dépôt d'un projet de règlement.

## **22- RÉDUCTION DU TERME DE REMBOURSEMENT RÈGLEMENT D'EMPRUNT 162-2017 POUR LE DERNIER FINANCEMENT**

**2019-05-156**

**Considérant** que le *Règlement d'emprunt 162-2017 décrétant une dépense de 1 961 972 \$ et un emprunt de 1 797 980 \$ pour les travaux de construction d'une salle multifonctionnelle* ;

**Considérant** que ce règlement est entré en vigueur le 26 mai 2017 ;

**Considérant** que ce règlement prévoyait que le conseil était autorisé à emprunter une somme de 1 797 980 \$, sur une période de 20 ans ;

**Considérant** que les travaux de construction du Centre multifonctionnel sont maintenant terminés ;

**Considérant** que la Municipalité doit effectuer le financement de la dernière portion des coûts de construction du Centre multifonctionnel autorisé par le règlement d'emprunt 162-2017 ;

**Considérant** que vu les subventions et contributions reçues dans le cadre de ce projet, le montant qui reste à financer est de 130 000 \$ ;

**Considérant** que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire ainsi réduire le terme du financement de la dernière tranche à financer, ce terme étant actuellement de 20 ans, la Municipalité désirant le réduire à 3 ans afin de limiter les coûts d'intérêts ;

**Considérant** que l'article 1076 du *Code municipal* permet à la Municipalité de modifier un règlement d'emprunt par résolution, qui ne requiert aucune approbation, lorsque l'objet de l'emprunt n'est pas modifié et que la modification n'augmente pas la charge des

contribuables ou que si elle est ainsi augmentée, ce n'est qu'en raison de la réduction de la période de remboursement de l'emprunt ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé, monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** l'article 3 du *Règlement 162-2017* soit modifié en remplaçant, à la troisième ligne, les mots « *sur une période de 20 ans* » par les mots « *sur une période de 20 ans, à l'exception de la dernière tranche à être financée d'un montant de 130 000 \$ qui le sera sur une période de 3 ans* »;

**Qu'**une copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément au dernier alinéa de l'article 1076 du *Code municipal*.

### **23- AUTORISATION FINANCEMENT PERMANENT DU RÈGLEMENT 166-2018 (MODIFIER PAR LE RÈGLEMENT 172-2018)**

**2019-05-157**

**Considérant** que les travaux de réfection de la route du rang 6 Sud sont terminés à 80 % ;

**Considérant** que le coût des travaux a été estimé à 1 085 453 \$ dont la moitié (50%) est subventionnée par le Ministère des Transports ;

**Considérant** que le règlement 166-2018 a été modifié par le règlement 172-2019 qui a eu pour résultat de faire passer la somme de 1 085 453 \$ à 1 242 933 \$ ;

**Considérant** que le directeur général recommande au conseil d'effectuer une demande de financement permanent de 1 242 933 \$ afin de diminuer les coûts d'intérêt du financement temporaire ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à effectuer une demande de financement permanent de 1 242 933 \$ au ministère des Finances du Québec afin de défrayer les coûts des travaux de réfection dans le rang 6 Sud ;

**Que** le directeur général joigne à ce financement celui du règlement 162-2017 au montant de 130 000 \$ ;

**Que** le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande du financement permanent.

### **24- APPEL D'OFFRES POUR ACQUISITION DE MATÉRIEL ROULANT**

**2019-05-158**

**Considérant** que les membres du conseil veulent avoir une estimation de prix pour l'acquisition de matériel roulant pour la neige ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate le responsable des travaux publics pour effectuer un appel d'offres pour l'acquisition de matériel roulant pour la neige.

#### **25- APPEL D'OFFRES POUR ACQUISITION D'ACCESSOIRES DE MATÉRIEL ROULANT**

**2019-05-159** **Considérant** que les membres du conseil veulent avoir une estimation de prix pour l'acquisition d'accessoires de matériel roulant pour la neige ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate le responsable des travaux publics pour effectuer un appel d'offres pour l'acquisition d'accessoire de matériel roulant pour la neige.

#### **26- TRANSFERT BUDGÉTAIRE DANS PROJETS D'INVESTISSEMENT (CLÔTURE SOCCER VS JEUX D'EAU)**

**2019-05-160** **Considérant** que le budget de pour la clôture du terrain de soccer n'a pas été utilisé complètement ;

**Considérant** que le projet des jeux d'eau requière plus de financement que prévu ;

**Considérant** que le conseil désire transférer le budget restant pour la clôture du terrain de soccer au projet des jeux d'eau ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise un montant de 6 000 \$ restant du projet de clôture du terrain de soccer au budget des Jeux d'eau.

#### **27- NOMINATION D'UN ÉLU(E) POUR REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORGANISME DÉFIS SAINT-HONORÉ**

**2019-05-161** **Considérant** que l'organisme les Défis Saint-Honoré aura un nouveau conseil d'administration ;

**Considérant** qu'il pourra y avoir un membre du conseil municipal pour représenter la Municipalité sur le conseil ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil nomme monsieur Alain Poulin pour représenter la Municipalité sur le conseil d'administration de l'organisme les Défis Saint-Honoré.

#### **28- PRIORISATION DU RANG 9 POUR RÉPARATION DE CHAUSSE**

**2019-05-162** **Considérant** le haut niveau de détérioration de la chaussez du rang 9 ;

**Considérant** que des travaux doivent y être faits rapidement ;

**Considérant** que le conseil veut prioriser ce rang ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil ordonne que des travaux soient faits prioritairement dans le rang 9 dans le secteur ciblé par l'ingénieur de la MRC.

### **29- HEURES D'HIVER DES EMPLOYÉS DE LA VOIRIE**

**2019-05-163**

**Considérant** la lettre d'entente numéro 1 de la convention collective des employés des travaux publics de Saint-Honoré-de-SDhenley ;

**Considérant** que la lettre stipule que le nombre d'heures travailler au-delà des 1040 heures normales de la période d'hiver est rémunéré au taux horaire plus 50 % à la fin de la période ;

**Considérant** qu'un total de 283 heures sont à payer aux employés des travaux publics ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le paiement des heures d'hiver aux employés des travaux publics.

### **30- DÉPART DES POMPIERS PASCAL CARRIER ET MAX LETOURNEAU**

**2019-05-164**

**Considérant** que les pompiers Pascal Carrier et Max Létourneau n'ont plus la disponibilité requise pour effectuer des interventions sur des incendies ;

**Considérant** que les deux employés quitteront leur poste ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil entérine la fin d'emploi des pompiers Pascal Carrier et Max Létourneau.

### **31- MANDAT AU NOTAIRE MARIO MATHIEU POUR NOTARIER L'ACHAT DU TERRAIN DE L'ENTREPRISE A. CHAMPAGNE**

**2019-05-165**

**Considérant** que la Municipalité a fait une offre pour acheter le terrain de l'Entreprise A. Champagne, Lot 5 059 997, situé au 474 à 476 rue Jobin à Saint-Honoré-de-Shenley ;

**Considérant** que l'offre de la Municipalité a été acceptée par l'Entreprise A. Champagne ;

**Considérant** que la Municipalité veut faire notarié cette transaction :

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate M<sup>e</sup> Mario Mathieu pour réaliser l'acte notarié de l'acquisition du Lot 5 059 997 situé au 474 à 476 rue Jobin à Saint-Honoré-de-Shenley par la Municipalité ;

**Que** le conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent à la transaction.

### **32- VENTE DE BRIC-À-BRAC SANS PERMIS**

**2019-05-166** Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil autorise une vente de bric-à-brac sans permis le 8 et 9 juin 2019

### **33- DEMANDE D'ASSISTANCE AU PACTE RURAL RÉGIONAL POUR TÉLÉCOMMUNICATION**

**2019-05-167** **Considérant** les problèmes de télécommunication cellulaire sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

**Considérant** que la Municipalité a pris des mesures afin d'améliorer sa couverture du réseau cellulaire ;

**Considérant** le la Municipalité s'est entendue avec la compagnie Bell Canada pour la mise en place d'un système de relais cellulaire sur son territoire et qu'il doit assumer une part de la facture que cela occasionne ;

**Considérant** que la MRC Beauce Sartigan a mis en place une mesure d'aide financière pour l'amélioration des télécommunications pour les municipalités membres ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à faire une demande à la MRC Beauce Sartigan pour une aide financière de 10 000 \$ pour l'amélioration de la couverture cellulaire à Saint-Honoré-de-Shenley.

### **34- DEMANDE D'UN SUPPORT FINANCIER DE 1 000 \$ DU CLUB MOTONEIGISTE BEAUX SENTIERS**

**2019-05-168** **Considérant** que le Club de motoneigiste Beaux Sentiers veut faire une demande d'assistance financière dans le programme du Pacte rural régional pour effectuer des travaux dans les senties de motoneige ;

**Considérant** que le Club Motoneigiste Beaux Sentiers à fait une demande de soutien financier à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut contribuer au projet et offrir un support de 1 000 \$ au Club Motoneigiste Beaux-Sentiers pour les travaux dans les sentiers ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accorde un montant de 1 000 \$ au Club Motoneigiste Beaux Sentiers pour effectuer des travaux dans les sentiers ;

**Que** l'aide financière est conditionnelle à l'octroi d'un support financier du programme du Pacte rural régional.

### **35- LETTRE D'APPUI POUR LA DEMANDE DU CLUB DE MOTONEIGISTE BEAUX SENTIERS DANS LE PROGRAMME DU PACTE RURAL RÉGIONAL POUR TRAVAUX DANS LES SENTIERS**

**2019-05-169**

**Considérant** que le Club Motoneigiste Beaux Sentiers veut faire une demande d'assistance financière dans le programme du Pacte rural régional pour effectuer des travaux dans les sentiers de motoneige ;

**Considérant** que le Club Motoneigiste Beaux Sentiers demande un appui à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour sa demande au Pacte rural ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est en accord avec le projet du Club Motoneigiste Beaux Sentiers ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil appuie le Club Motoneigiste Beaux Sentiers dans sa demande d'assistance financière dans le programme du Pacte rural régional pour effectuer des travaux dans les sentiers de motoneige.

### **36- DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE SUR LE TERRITOIRE POUR LE BAR TRAFFIC**

**2019-05-170**

**Considérant** que le Bar Traffic de St-Benoit Labre organise une randonnée de motos le samedi 3 août 2019 pour venir en aide à des enfants malades ;

**Considérant** que le Bar Traffic demande à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley une autorisation de passage sur le territoire pour leur événement ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le passage au Bar Traffic sur le territoire de la Municipalité lors de leur randonnée.

### **37- DEMANDE DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR WSP GROUPE – ROUTE 269**

**2019-05-171**

**Considérant** que les éventuels travaux de réfection de la route 269 entre les rues Mercier et Lachance qui seront fait en partenariat avec le Ministère des Transports ;

**Considérant** que la firme WSP Groupe ont eu le mandat de la Municipalité et du Ministère des Transports pour effectuer la conception des plans et devis ;

**Considérant** qu'en cours de projet, il y a eu de nouvelles demandes de la Municipalité et que cela a généré des activités de conception qui n'était pas prévu dans le mandat ;

**Considérant** que la firme WSP Groupe a fait une demande de budget supplémentaire à la Municipalité au montant de 7 872 \$ plus taxes ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise un montant supplémentaire de 7 872 \$ plus taxes à la firme WSP Groupe pour effectuer les travaux de conception supplémentaires.

### **38- CONTRAT DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE**

**2019-05-172**

**Considérant** que le départ de madame Cathy Payeur a fait en sorte de rendre le poste d'adjointe administrative à pourvoir ;

**Considérant** que madame Nathalie Goulet occupe les fonctions d'adjointe administrative depuis le début d'année ;

**Considérant** que madame Nathalie Goulet a démontré qu'elle était en mesure d'assumer le travail d'adjointe administrative ;

**Considérant** que le directeur général et le conseil ont convenu d'offrir un contrat de travail à madame Goulet ;

**Considérant** que le directeur général a convenu d'une entente avec madame Goulet et que le projet de contrat qui en résulte a été présenté à la séance du conseil ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte le contrat qui a été proposé pour l'employée et autorise le directeur général à signer celui-ci pour et au nom de la Municipalité.

### **39- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée

### **40- FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2019-05-173**

Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 22h20.

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.